

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE**

5 place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	55
PRESENTS	33
VOTANTS	43

**CONVOCATION**

Datée	Du 27/06/25
Affichée	le 27/06/25

**OBJET**

**Avenant 2025-2026 au Contrat  
pour la Réussite de la Transition  
Ecologique (CRTE)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

**SÉANCE DU 03 JUILLET 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi trois juillet à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le vingt-sept juin 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur MARIE Daniel a été nommé secrétaire de séance.

**Etaient présents :** Véronique HELLEUX, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Pierre DUFAY, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs :** Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Christine LEBRETON  
Jean-Luc BEAUFILS a donné pouvoir à Véronique HELLEUX  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSELIN a donné pouvoir à Mireille NOGUET  
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Guy MARTEL  
Isabelle CLOUCHÉ a donné pouvoir à Philippe RONDEL  
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Dominique NETZER

**Représentés :** Sylvie MOLERO représenté par Christophe CHEBASSIER  
Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

**Absents excusés :** Pascal SUARD, Nadège TROUILLET, Charlène RENARD, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIED, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER

**Absents :** Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Edith LEROY, Nathalie RIBAUT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Virginie VIOLET

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20250703-2025-07-03-160-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2025  
Date de réception préfecture : 07/07/2025

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil que l'Etat a lancé une démarche d'actualisation des CRTE devenus Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique (auparavant contrat de relance et de transition écologique).

Pour information la première version du contrat avait permis de bénéficier de plus de 3,6 millions d'euros de subvention de la part de l'Etat et de ses agences pour la cdc et plus de 510 000 € pour les projets communaux.

Néanmoins, si l'on prend en compte l'aide de l'Etat et de ses opérateurs (CRTE + projets hors contrat) depuis 2021, celle-ci s'élève à 14 036 480 euros pour un coût total des opérations de 60 439 223 euros.

Cette nouvelle génération de contrats doit traduire les ambitions de la COP (conférence des parties) normande qui a construit une feuille de route 2025 – 2030 pour la transition écologique répondant aux enjeux suivants :

- Mieux se déplacer
- Mieux se loger
- Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes
- Mieux produire
- Mieux se nourrir
- Mieux consommer

Les orientations de la cdc pour cet avenant ne seront pas modifiées puisqu'elles répondent à ces ambitions. En effet et pour rappel, les orientations stratégiques retenues étaient :

- Sobriété : Cadre de vie et qualité environnementale du territoire
  - o Rationalisation du foncier
  - o Intégration de la nature dans les tissus urbains
  - o Inscription de la collectivité au cœur de l'économie circulaire et de la sobriété énergétique
- Solidarité : Cohésion sociale et accès aux services publics
  - o Garantir le maintien des services, commerces et équipements pour tous
  - o Favoriser le lien social
  - o Accompagner les publics
- Modernité : Emploi et développement économique
  - o Stimuler et renforcer la dynamique et le développement des activités et emplois
  - o Développer les activités touristiques
  - o Favoriser une mobilité durable et performante

Afin de formaliser l'engagement de l'Etat à soutenir les projets du territoire, un avenant au CRTE de la collectivité doit être signé. Pour couvrir la fin des mandats municipaux, cet avenant s'étendra sur 2025/2026.

Accusé de réception en préfecture  
694 20068483-2025-07-03-160-16  
Date de télétransmission : 07/07/2025  
Date de réception préfecture : 07/07/2025

Suite aux échanges avec les services de l'Etat, une vingtaine de projets ont été retenus. Ces projets mobiliseront les outils financiers de l'Etat tels que les dotations de soutien à l'investissement des collectivités (DETR/DSIL) et le fonds vert. A ce jour dans l'avenant, sans connaissance de tous les chiffrages et donc de toutes les subventions potentielles, le soutien de l'Etat et de ses opérateurs pour notre territoire s'élève à plus de 6 millions d'euros pour un montant prévisionnel d'opérations de plus de 14 millions d'euros.

Les projets sont les suivants :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel (en €HT)	Subvention Etat prévisionnelle
Réfection de l'éclairage public	St Sulpice sur Risle	20 799 €	7 279 €
Réfection du réseau d'eaux pluviales	Aube	9 563 €	3 347 €
Réhabilitation d'un bâti vacant pour transformation en maison d'assistantes maternelles et logement	St Symphorien des Bruyères	367 317 €	97 871 €
Etude et mise en place d'un schéma de gestion des biodéchets pour le territoire	SMIRTOM de la Région de L'Aigle	233 946 €	186 044 €
Aménagement des espaces publics de l'ANRU (phase 2)	CdC et Ville de L'Aigle	2 574 694 €	1 038 876 €
Réhabilitation du complexe Cap'Orne	Cdc	4 839 100 €	967 820 €
Mise en œuvre du schéma directeur immobilier et énergétique	Cdc	Non défini	Non défini
Installation d'un parc photovoltaïque sur une friche industrielle au lieu-dit La Mousse à L'Aigle	TOTAL ENERGIES	Non connu	
Réhabilitation d'une friche en salle communale et pour les associations	Fay	300 000 €	
Liaison douce entre la voie verte et les équipements sportifs de la commune	St Sulpice sur Risle	Non connu	
Réhabilitation du pôle animation sociale (PAS) du quartier de La Madeleine (ANRU)	Cdc	1 347 293 €	629 964 €
Réhabilitation et transformation en école primaire de l'école Victor Hugo à L'Aigle - Tranche 2	CdC	1 849 594 €	848 808 €
OPAH/OPAH RU (ingénierie)	Cdc et Ville de L'Aigle	275 679 €	181 729 €
OPAH/OPAH RU (aides directes)	Cdc et Ville de L'Aigle	2 422 931 €	2 156 931 €
Conseil Habitat et Energie - France rénov	Cdc	16 368 €	6 820 €
Organisation d'un défi citoyen "Défi-toit"	Cdc	21 000 €	12 500 €
Mise en place d'un transport à la demande	Cdc	Non défini	
Etude sur la réhabilitation de la friche des Tanneurs	Ville de L'Aigle	Non défini	
Actions Transition écologique	Cdc	Non défini	

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20250703-2025-07-03-160-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2025  
Date de réception préfecture : 07/07/2025

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la délibération n° 2021-06-24-126 du Conseil Communautaire en date du 24 juin 2021 approuvant le contrat de relance et de transition écologique
- Vu la délibération n° 2022-02-03-016 du Conseil Communautaire en date du 3 février 2022 intégrant les projets communaux au CRTE

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** l'avenant au contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE) entre l'Etat et la communauté de communes des pays de L'Aigle ci-annexé,
- **AUTORISE** le Président à signer ledit avenant et tous les documents s'y rapportant.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le - 7 JUIL. 2025  
Publié en ligne le - 7 JUIL. 2025  
Certifié exécutoire

Le Président,  
Jean SELLIER

